

VILLEFRANCHE DE CONFLENT - Commune

Séance du 06 octobre 2025

Membres en exercice :

8

Date de la convocation: 02/10/2025

six octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick LECROQ

Présents : 5

Votants: 6

Pour: 6

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Monsieur Patrick LECROQ, Madame Frédérique LATOUR, Madame Dominique LIMOUZY, Monsieur Benoît MENE, Monsieur Gilles ROBERT

Représentés: Madame Rose Marie SORIA représentée par Monsieur Gilles ROBERT

Excusés:

Absents: Monsieur Julien AUDIER -SORIA, Monsieur Joël MENE

Secrétaire de séance: Monsieur Gilles ROBERT

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 17/10/2025
et publié ou notifié

17/10/25

**Objet: Décision modificative n°1 - VILLEFRANCHE DE CONFLENT
2025 - DE_059_2025**

Le Maire expose au Conseil Municipal la délibération présentée ce jour en séance relative à la reprise de provision pour contentieux clos. Il précise que la commune projette l'achat d'un véhicule et de trois horodateurs. Il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0	100 000
012 - 6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	9 500
011 - 60632	Fournitures de petit équipement	0	9 000
011 - 60633	Fournitures de voirie	0	500
011 - 6068	Autres matières et fournitures	0	2 000
011 - 622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	4 000
011 - 6281	Concours divers (cotisations)	0	1 000
011 - 6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0	500

781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	126 500	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		126 500	126 500
Investissement		Recettes	Dépenses
2132 - 171	Bâtiments privés	0	15 000
2182 - 999	Matériel de transport	0	55 000
2152 - 999	Installations de voirie	0	25 000
2183 - 999	Matériel informatique	0	3 000
2188 - 999	Autres immobilisations corporelles	0	2 000
021 (040) - 0	Virement de la section de fonctionnement	100 000	0
TOTAL INVESTISSEMENT		100 000	100 000
TOTAL		226 500	226 500

Monsieur le Maire invite le conseil municipila à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote ces crédits tel que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Patrick LECROQ



LE SECRETAIRE

Date de transmission de l'acte: 17/10/2025

Date de reception de l'AR: 17/10/2025

066-216602235-DE_059_2025-DE

AGEDI